



Licenciement pour inaptitude et calcul

Par **jolireve**, le **21/08/2016** à **15:18**

bonjour ,
je suis en arret maladie professionnelle depuis le 21/07/2014 et le 07/09/2016 je vais etre
licencier pour inaptitude et je voulais savoir comment mon licenciement aller etre calculer ?
est il calculé sur les 12 derniers mois travaillés avant mon arret c'est à dire du 21/07/2013 au
21/07/2014 ou autrement?
Merci.

Par **P.M.**, le **21/08/2016** à **17:02**

Bonjour,
C'est curieux de savoir que précisément le 07/09/2016 l'employeur vous notifiera le
licenciement mais normalement effectivement les indemnités sont calculées sur le salaire
avant l'arrêt...

Par **jolireve**, le **21/08/2016** à **17:08**

en faites j'ai rdv avec l'inspecteur du travail le 7/09/2016 pour qu'il donne l'autorisation de me
licencier à mon employeur car je suis un travailleur protégé et je suis d'accord pour partir vu
mes problèmes de santé .
merci à vous.

Par **P.M.**, le **21/08/2016** à **17:10**

Donc, la notification du licenciement ne pourrait venir qu'après dans la mesure où l'Inspecteur
du Travail donnerait son autorisation par rapport à l'inaptitude décidée par le Médecin du
Travail...